

LOUIS BRAILLE, UN HOMME POUR UNE ŒUVRE

Article, revu et corrigé en 2016, paru en décembre 2014 dans La Lettre des amis de Port-Royal-des champs n° 35

Le braille appartient au patrimoine de l'humanité, mais sait-on qu'on le doit à un jeune aveugle français âgé de seize ans lorsqu'en 1825 il en finalise le principe ? L'homme est peu connu. Né le 4 janvier 1809 à Coupvray, petit village du nord de la Seine-et-Marne, et mort à l'Institution des jeunes aveugles de Paris le 6 janvier 1852, à 43 ans, sa brève existence couvre presque exactement la première moitié du XIX^e siècle. Les quelques sources le concernant nous révèlent un homme réservé dont la vie peu spectaculaire fut entièrement vouée au travail. Ce vide a laissé libre champ à l'hagiographie. Avec le temps il est devenu une icône. Incarnation de la cause des aveugles, son personnage s'est peu à peu chargé des stigmates que tout héros libérateur se doit de porter : extraction misérable, parcours solitaire, persévérance en milieu hostile, interventions providentielles, reconnaissance tardive, toutes occurrences exacerbées par le handicap, mais qui ne résistent pas à l'examen des faits.

Braille est né dans une famille où l'on est bourrelier depuis plusieurs générations. Fabriquer les harnachements des bêtes de somme est essentiel à l'économie rurale dans un monde non encore mécanisé. Ses parents sont propriétaires de leur maison, d'une ferme, de terres et de vignes. « A l'âge de trois ans, voulant imiter le travail de son père, il se blessa un œil avec une serpette ; par suite de cette blessure, il perdit entièrement la vue, et cette circonstance malheureuse devint plus tard la cause de ses succès. » Ces quelques lignes sont tout ce que l'on sait de la cause de sa cécité. Elles ont été écrites par Alexandre-René Pignier, qui fut directeur de l'Institution des jeunes aveugles de 1821 à 1840.

La violence de la blessure, l'effacement progressif de la vue ne brisent pas l'essor de la jeune intelligence. Belle illustration de ce que l'on nomme aujourd'hui résilience. Son père lui confie la fabrication des franges de harnais. Il lui fabrique un alphabet en relief en plantant dans une planche en bois de petits clous dont la tête dessine la forme des lettres. À huit ans, Louis fréquente l'école du village, il apprend à l'oreille. Ses parents demandent son admission à l'Institution royale des jeunes aveugles de Paris. À dix ans, l'enfant quitte son village, ses amis, sa famille, son foyer, pour un lieu inconnu qui va devenir sa maison d'adoption.

L'école qui accueille Braille en 1819 doit son existence à Valentin Haüy (1745-1822). Spécialiste de la langue et de ses codes, l'homme, qui vit difficilement de ses talents de « maître d'écriture » et de traducteur-interprète, a une vocation de pédagogue. Émule de l'abbé de l'Épée qui a ouvert en 1760 une école gratuite pour les enfants sourds « de toutes conditions », il rêve d'en faire autant pour les aveugles. La Société philanthropique, fondée en 1780, devenue l'organe de bienfaisance le plus influent de l'époque, lui confie l'éducation de « douze enfants d'ouvriers pauvres et honnêtes, aveugles de naissance ou dès le bas-âge ». C'est la naissance, en 1785, de l'école des aveugles. Elle est prise en charge en 1791 par l'État qui réunit les deux écoles, celle de sourds et celle des aveugles, dans les locaux du couvent des Célestins, près de l'Arsenal. En 1795, les deux écoles sont nationalisées et se séparent. On ne racontera pas leurs tribulations, ballotées au gré des événements politiques qui se précipitent en cette fin du XVIIIe siècle et tout au long du suivant, provoquant l'alternance des régimes, monarchies, empires, républiques.

Quand, en 1819, Braille devient pensionnaire de l'Institution royale des jeunes aveugles, l'école se trouve au pied de la montagne Sainte-Geneviève, 68 rue Saint-Victor, à la hauteur des numéros 2, 4 et 4 bis de l'actuelle rue des Écoles. Le directeur en est Sébastien Guillié qui applique le principe préconisé par Haüy : la même écriture vaut pour tous, mise en relief pour ceux qui ne voient pas. Mais le doigt se perd le long de la ligne (la méthode sera dite « linéaire ») que dessine chaque caractère. Quant à la reproduire, c'est mission impossible. En 1821, Pignier, qui remplace cette année-là Guillié, introduit dans l'enseignement une écriture dite « nocturne » conçue par un personnage communément désigné par une fonction qu'il n'occupe plus depuis longtemps, le « capitaine Barbier ». Charles Barbier de la Serre (1767-1841) fut effectivement capitaine d'artillerie, cependant il quitte jeune l'armée pour ne plus y revenir. Son vœu le plus cher, obsession de toute une vie, est de mettre l'écriture à la portée de tous les « déshérités de l'instruction ». Il imagine de revenir à un état supposé originel de la langue écrite, consistant à la noter comme on l'entend. Il conçoit un alphabet phonétique qui se code par des points, car « le point est la figure la plus simple qu'on puisse employer pour l'écriture ». Encouragé par Pignier et soutenu par ses condisciples, Braille modifie le « Barbier » jusqu'à concevoir en 1825 son propre procédé. Son invention est publiée en 1829 dans un

ouvrage imprimé par l'Institution, *Procédé pour écrire les Paroles, la Musique et le Plain-chant au moyen de points, à l'usage des Aveugles et disposés pour eux.*

Dès quatorze ans, Braille a été nommé contremaître de l'« atelier de chaussons de lisière et de tresse ». À dix-neuf ans il devient répétiteur pour l'enseignement de plusieurs disciplines. Selon le règlement en vigueur à cette date, les enseignants de l'Institution portent le titre de répétiteur, en 1833 leur sera concédé celui de professeur. Les premiers signes de la tuberculose qui l'emportera se déclarent quand il a vingt-six ans, ce qui ne l'empêche pas de mener de front toutes ses activités. Organiste, il tient le buffet de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin, de 1834 à 1839, puis, à partir de 1843, celui de la chapelle de la maison mère des Missionnaires Lazaristes rue de Sèvres, non loin de l'école désormais installée 56 boulevard des Invalides. En 1843, en effet, les aveugles quittent le vieil Institut Saint-Victor, insalubre, pour occuper les vastes bâtiments construits spécialement pour eux, où se trouve toujours de nos jours l'Institut national des jeunes aveugles. En 1850, Pierre-Armand Dufau, qui a remplacé Pignier en 1840, demande pour Braille la Légion d'honneur. On la lui refuse : en dehors de son entourage, personne ne se doute de la postérité du procédé en points saillants. Braille meurt en 1852 à l'infirmerie de l'Institution. Un an après, son buste en marbre est placé dans le vestibule d'honneur. En 1952, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort, ses restes sont portés du petit cimetière de Coupvray au Panthéon de Paris, où il repose désormais parmi les gloires nationales. Sa maison natale - autrefois Chemin des Buttes, rebaptisé rue Louis Braille - est transformée en musée, lieu de mémoire pour les aveugles du monde entier.

Le braille, codage tactile de la langue écrite

L'unité « formelle » du braille est le signe, formé d'une combinaison de points en relief diversement répartis dans une cellule structurée comme un domino de six. Pour en faciliter le repérage, chaque point est numéroté de 1 à 6, de haut en bas et de gauche à droite. Les tableaux du braille ont une organisation décimale. L'alphabet comporte quarante signes, répartis sur quatre lignes, qui codent les lettres utiles à l'écriture du français, les vingt-six lettres de l'alphabet latin et quatorze lettres augmentées de « diacritiques », accents, tréma, cédille. La première ligne de l'alphabet est la matrice qui génère la formation du reste. Elle n'utilise jamais les deux points,

3 et 6, du bas de la cellule. Ces deux points, sont ajoutés, soit séparément, soit ensemble (respectivement le 3, les 3 et 6 et enfin le 6) à ceux de la première ligne pour construire les trois autres lignes de l'alphabet.

La série des dix signes de ponctuation reprend elle aussi la structure de la première ligne de l'alphabet, en décalant les signes vers le bas.

La série des dix chiffres se forme également avec cette première ligne, en ajoutant le point 6, par deux fois, dans le signe et devant lui. Sauf le zéro, qui a sa propre formation (6, puis 3, 4, 5 et 6).

La notation musicale emprunte, quant à elle, à l'alphabet tout entier.

Le braille permet de transcrire tous les caractères de la langue écrite, il est un parfait vecteur d'autonomie et de culture. Structuré pour la langue française, sa logique est si forte qu'elle peut s'adapter aux langues du monde entier.

© Noëlle Roy, conservatrice du musée Valentin Haüy